

« Comment les collectivités peuvent favoriser les énergies renouvelables ? »

Synthèse des 3 rencontres organisées

Locminé / Plouguerneau / Retiers



juin 2016



Souscrire des abonnements en électricité exigeant un approvisionnement en électricité d'origine renouvelable, intégrer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, favoriser le développement de projets privés ou citoyens, éoliens ou photovoltaïques... Plusieurs collectivités ont décidé de donner corps à leur engagement de lutte contre le changement climatique.

Quelles sont leurs motivations ? Comment ont-elles fait ? Avec qui ? Quelles conventions ou quels marchés ont été mis en œuvre ?

Pour partager des exemples de réalisations concrètes, les réseaux BRUDED et TARANIS organisent trois rencontres, avec les témoignages des élus qui les ont portées et des temps d'échanges avec les participants.



Mercredi 18 mai à Locminé (56)

14h-17h30, sur le site de LIGER

Laurent Tonnerre, Adjoint et Pierre Crépeaux, Responsable du service environnement énergie de la ville de Lorient

Les installations photovoltaïques sur les bâtiments publics de Lorient : des panneaux installés en régie, de l'autoconsommation sur une école, un projet avec les citoyens.

Carine Pessiot, Adjointe de Pluméliau

La chaufferie bois alimentée par la SCIC Bois Énergie du territoire, l'installation photovoltaïque sur la toiture de la salle de sports, le projet d'installation photovoltaïque sur le toit d'un bâtiment intercommunal.

Grégoire Super, Maire de Locminé

LIGER, un projet qui associe la biomasse bois et la méthanisation de ressources organiques issues des différentes activités du territoire pour produire de l'électricité, de la chaleur, du bio carburant (Bio GNV) et du fertilisant « bio organique ».

Visite du site de LIGER à 16h30



Vendredi 3 juin à Plouguerneau (29)

14h-17h, à la salle Armorica

Audrey Cousquer, Conseillère municipale de Plouguerneau

Un contrat d'électricité avec garantie d'approvisionnement 100% renouvelable, le développement des énergies renouvelables sur la commune.

Éric Brehin, Vice-Président à la Communauté de communes du Kreiz Breizh

Une démarche intercommunale pour s'approprier le sujet de la production d'énergie éolienne sur son territoire : maîtriser le développement des projets, favoriser les retombées locales, favoriser l'investissement des citoyens.

Guy Pennec, Vice-Président et Yoann Morvan, Chargé de mission développement durable de Morlaix Communauté

La participation à une SCIC Bois Énergie, les études de potentiel pour favoriser la biomasse et l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.



Lundi 13 juin à Retiers (35)

14h à 17h, au siège de la Communauté de communes

Thierry Restif, Vice-Président et Sébastien Benoist, Responsable environnement et énergie de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées

Le développement de la production d'énergie éolienne sur son territoire, l'accompagnement d'un projet éolien citoyen.

Claire Le Gentil, Responsable du service énergie du SDE35 et Jean-François Bohuon, Maire de La Chapelle-Thouarault

Un marché public pour des contrats d'électricité avec une garantie d'approvisionnement 100% renouvelable.

Christian Roger, Maire de Guipel

Une toiture photovoltaïque en régie pour profiter de la baisse des coûts d'installation.

Alain Froger, Maire de Parthenay-de-Bretagne

Deux toitures photovoltaïques avec financement par des tiers, opérateur privé et investissement citoyen.



Remerciements

Les réseaux BRUDED et TARANIS remercient l'ensemble des intervenants pour leurs participations et leurs témoignages et notamment LIGER-Locminé, Plouguerneau et la Communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées qui ont accueilli les rencontres.

L'ensemble des diapositives présentées lors de ces rencontres sont disponibles sur les différentes pages projet citées ou sur la page des rencontres BRUDED-Taranis

- sur le site de Taranis : <http://reseau-taranis.fr/ressources/rencontres-evenements-reseau>
- sur le site de BRUDED : www.bruded.org/comment-les-collectivites-peuvent-elles-favoriser-les-energies-renouvelables-retours-dexperiences.html

Synthèse des Rencontres

Maîtrise de l'énergie : limiter ses consommations, un préalable

Toutes les collectivités ayant témoigné au cours des rencontres, mènent en parallèle des mesures pour limiter les consommations d'énergie, considérées comme un préalable aux actions menées en faveur des énergies renouvelables.

➤ **Témoignage : Plouguerneau**

À partir de la connaissance fine de ses consommations par filière, par coût et par poste, Plouguerneau a engagé plusieurs actions pour les maîtriser.

- Établir un bilan énergétique des bâtiments communaux grâce à l'adhésion au CEP (conseil en énergie partagé) Éner'gence
- Optimiser les équipements existants : suppression compteurs, ajustement de puissance...
- Informer et sensibiliser les publics (particuliers et techniciens communaux) : campagne d'affichage, organisation d'événements autour de l'énergie, la construction la rénovation...

Contacts : Audrey Cousquer, conseillère municipale- acousquer@plouguerneau.fr - 02 98 04 71 06

En savoir plus : [Page projet BRUDED sur la démarche de Plouguerneau](#)



L'approvisionnement d'électricité 100 % ENR : favoriser les énergies renouvelables via ses contrats avec les fournisseurs d'énergie

Plusieurs collectivités ont décidé de s'approvisionner en électricité d'origine 100 % renouvelable :

1/ en passant un appel d'offre spécifique auquel pourra répondre un fournisseur d'énergie s'approvisionnant directement auprès des producteurs d'ENR

➤ **Témoignage : Plouguerneau et Lorient**

Début 2016, Plouguerneau a retenu Enercoop pour la fourniture d'électricité de 5 bâtiments communaux (mairie, 2 écoles, salles sport et de spectacle) suite à un appel d'offre lancé en 2015 auquel EDF et Enercoop ont répondu. La Ville de Lorient a été la première en Bretagne à lancer ce type de marché.

Contacts :

Audrey Cousquer, conseillère municipale - acousquer@plouguerneau.fr - 02 98 04 71 06

Laurent Tonerre, adjoint au maire - ltonnerre@mairie-lorient.fr

En savoir plus : [page BRUDED électricité 100 % renouvelable.](#)

2/ en contractualisant par l'intermédiaire des syndicats d'énergie.

➤ **Témoignages : SDE35, La Chapelle-Thouarault**

Témoignage : Le Syndicat d'Energie d'Ille et Vilaine (SDE35) a proposé un appel d'offres pour des contrats groupés aux collectivités du département. Des élus du Bureau du SDE 35 souhaitaient permettre à des collectivités d'aller plus loin dans le soutien aux énergies renouvelables, en proposant un marché où l'argent des factures viendrait directement financer le développement des énergies renouvelables. Le SDE35 avait averti les collectivités susceptibles de s'associer au marché qu'il y aurait certainement un surcoût, sans pouvoir le quantifier. Il invitait les collectivités à intégrer en priorité au marché des bâtiments bien isolés. 4 collectivités ont décidé d'y participer : Guipel, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu et Saint-Jacques-de-là-Lande. Le règlement du marché incluait des spécificités :



- une exigence de justifier de l'origine de l'électricité vendue pour aller au-delà des simples "garanties d'origine" (qui garantissent l'origine renouvelable mais pas la localisation de la production)
- un délai de validité de l'offre de 90 jours là où sur les autres marchés on indique en principe un délai de quelques heures (les fournisseurs d'électricité achètent leur électricité sur une Bourse)
- des critères de sélection : 40% pour la démarche environnementale, 30% sur la valeur technique, 30% sur le prix

Seul Enercoop a répondu au marché. Pour les futurs marchés, le SDE 35 envisage de s'appuyer sur les articles 62 et 63 du décret du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics qui ouvrent la possibilité d'intégrer des critères liés au cycle de vie, au caractère innovant, à des aspects qualitatifs, environnementaux et sociaux...

La municipalité de La Chapelle-Thouarault a décidé de participer au marché pour deux raisons principalement

- le fait d'avoir à plusieurs reprises voulu réaliser des projets avec des énergies renouvelables sans que cela ait pu aboutir
- le fait d'avoir réalisé des économies lors de la renégociation des autres contrats (gaz, électricité ...) et du coup elle a accepté de payer un peu plus cher (10 à 12%) une électricité avec garantie d'approvisionnement 100% renouvelable de producteurs.

Le Syndicat d'Énergie du Finistère (SDEF) a lui lancé un appel d'offre d'approvisionnement d'énergie renouvelable avec « garanties d'origine » avec EDF.

En savoir plus : [page BRUDED électricité 100 % renouvelable.](#)

Contacts :

Claire Le Gentil – Responsable du Pole énergie – SDE35 - C.LeGentil@sde35.fr – 02 99 23 04 35
Jean-François Bohuon, maire, jean-francois.bohuon@wanadoo.fr -

3/ en souscrivant directement à un fournisseur d'énergie réputé pour son engagement pour les énergies renouvelables

➤ Témoignages : Hédé-Bazouges et Trémargat

Début 2016, Hédé-Bazouges a fait le choix de souscrire un contrat auprès d'Enercoop pour deux bâtiments communaux d'une puissance < à 36 KVA et donc non soumis à l'obligation de mise en concurrence. Fin 2012, Trémargat a également souscrit un contrat auprès d'Enercoop pour la fourniture en électricité de l'ensemble de ses bâtiments communaux.

En savoir plus : [page BRUDED électricité 100 % renouvelable.](#)

Contact : Jean-Christophe Bénis, Maire de Hédé-Bazouges - jcbenis@orange.fr

Garanties d'origine

La contractualisation auprès d'un fournisseur s'approvisionnant directement chez les producteurs d'EnR a de façon évidente, un effet incitatif à la production d'EnR. Les certificats de garantie d'origine garantissent une quantité d'énergie renouvelable, mais ce marché n'étant pas mature (car la quantité de garanties demandée est très inférieure à la quantité déjà disponible), l'effet incitatif est pour l'instant inexistant. Plus les collectivités les demanderont, plus cela aura un effet incitatif à terme. ■

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux : produire de l'électricité renouvelable

Plusieurs types de montage de projet sont possibles :

1/ Investissement par la commune. La commune réalise intégralement le projet et se rembourse par la vente d'électricité à EDF

➤ Témoignages : Guipel

Guipel a réalisé trois centrales photovoltaïques installées sur des toitures communales entre début 2010 et fin 2014. Les deux premières installations ont été financées avec 100 % d'emprunt, la vente d'électricité permettant de rembourser un peu plus que les échéances du prêt. Elles seront amorties dans un délai de 7 à 8 ans. La troisième centrale a été financée entièrement grâce aux revenus supplémentaires des deux premières. Par rapport au premier projet :

- le coût du kWc installé a baissé de 63%
- le prix d'achat de l'électricité par EDF au kWh, était passé de 64c à 30c (-52%) entre 2010 et 2014, mais il est maintenant de 13c

Au final, ce dernier projet sera également rentabilisé en à peu près 7 ans. Tous les revenus des années suivantes seront un bénéfice pour la commune. Le choix de l'équipe municipale de consacrer de l'investissement à des projets d'énergies renouvelables a démarré dès 2008. En plus de ses investissements en propre, la commune a fait des actions de sensibilisation et d'animation auprès des particuliers et professionnels, qui a aussi incité de nombreuses autres installations sur la commune. Aujourd'hui Guipel dispose de plus d'1 MWc de puissance installée en énergie renouvelable dont 135 kWc pour la seule production de la collectivité.

En savoir plus : [page projet BRUDED sur la démarche sur le solaire photovoltaïque à Guipel](#)

■ **Contact :** Christian Roger, Maire - jcdegui@free.fr

Témoignage : Pluméliau

Pluméliau a installé en 2012, 500 m² de panneaux photovoltaïques sur sa salle des sports. Budget 200k€ avec un emprunt à 4 % sur 15 ans et un tarif d'achat à 29c€ /kWh.

En savoir plus : [page projet BRUDED sur la toiture photovoltaïque à Pluméliau](#)

■ **Contact :** Carine Pessiot, Adjointe - carine.pessiot@plumelieu.fr

Témoignage : Lorient

Depuis 2006, Lorient investit en propre dans des panneaux photovoltaïques. Depuis 2014, elle expérimente des installations en autoconsommation. Par exemple 120 m² de panneaux ont été installés sur une école en 2014. 90 % de la production est consommée sur place, et 10 % injectés gratuitement sur le réseau. 30 % de la consommation de l'école est couverte par la production des panneaux. Le prix de revient estimé est de 11 centimes €/kWh.

En savoir plus : [diaporama sur le programme photovoltaïque de Lorient](#)

■ **Contact :** Laurent Tonnerre, Adjoint - ltonnerre@mairie-lorient.fr

2/ Investissement par un opérateur privé

L'opérateur fait l'étude, investit, installe, et se rembourse sur la vente d'électricité. La commune peut toucher une location de toiture (en général symbolique).

➤ **Témoignage : Parthenay de Bretagne**

Lors de la réflexion sur les plans du futur atelier technique municipal, dont la toiture monopente a été conçue pour être exposée au sud, la commune a recherché un opérateur intéressé pour prendre en charge la réalisation d'une couverture en panneaux solaires (environ 380 m²). Armorgreen a répondu à l'appel et a fait une proposition. La société a pris à sa charge l'intégralité de la couverture composée de 240 panneaux photovoltaïques polycristallins (puissance 60 kWc) et de bac acier. Par une convention de mise à disposition signée avec la commune, la société pourra exploiter la production d'électricité pendant 20 ans (reconductible 2 X 5 ans).



A l'issue de ce délai, la couverture redeviendra communale. De son côté la commune a gardé à sa charge les gouttières d'évacuation des eaux pluviales, l'aménagement du local pour les onduleurs et le raccordement (tranchée, fourreaux) du local onduleurs à la limite de propriété (inclus dans le lot VRD). Après coup, Armorgreen a revendu le toit solaire à un investisseur privé sans que celle-ci ait vraiment pris conscience de cette clause qui était intégrée au contrat.

En savoir plus : [Page projet BRUDED l'Atelier technique municipal de Parthenay-de-Bretagne](#)

Contact : Alain Froger, Maire - afroger.mairie.par@orange.fr

3/ Investissement par ou avec des citoyens,

Cela se passe comme avec un opérateur privé sauf que ce sont des habitants du territoire (et ça fait la différence !) ; le montage de Lorient est plus innovant avec de l'autoconsommation et des panneaux en location, avec prestation d'animation tous les ans par le groupe de citoyens.

➤ **Témoignage : Parthenay de Bretagne**

Lors de la réalisation de la nouvelle salle de sport, la municipalité avait projeté de reproduire le même montage que sur l'atelier technique municipal et contracté avec Armorgreen. L'association Parthenay 21 a contacté la mairie et fait part de leur regret que ce soit un investisseur privé qui profite du domaine public. Suite aux échanges avec Parthenay 21 (mai 2014), une solution est trouvée : la mairie a pris une délibération lors d'un conseil municipal extraordinaire exigeant que le projet ne puisse être revendu qu'à des investisseurs locaux. Parthenay 21 signe alors un protocole d'accord avec le groupe Armorgreen (mi-juin) qui s'engage à lui céder l'équipement photovoltaïque et réunit des associés pour créer une SAS constituée d'habitants investisseurs -fin juin) : Parthenay énergies citoyennes. Dans un délai très court, puisque le rachat du projet doit se faire avant fin juillet, la SAS réussit à réunir 68 associés pour un montant de 48 800 euros. Le 1 août, Parthenay énergie citoyennes rachète le projet à Armorgreen. Mi-novembre 2014 les panneaux étaient posés et prêts à être raccordés au réseau.

En savoir plus : [Page projet BRUDED sur la salle des sport de Parthenay-de-Bretagne](#)

Contact : Alain Froger, Maire - afroger.mairie.par@orange.fr

➤ **Témoignage : Lorient**

Après avoir vérifié en 2014 l'opportunité technique et économique d'installations en autoconsommation sur des toitures communales de la ville, Lorient a décidé de réaliser 2 nouvelles installations par an. Pour augmenter sa capacité d'investissement, elle l'a fait avec les citoyens. Les citoyens sont propriétaires des panneaux et la ville leur paie un loyer. Un contrat a été signé pour une durée de 15 ans.

En savoir plus : [diaporama sur le programme photovoltaïque de Lorient](#)

Contact : Laurent Tonnerre adjoint au maire - ltonnerre@mairie-lorient.fr

➤ **Autre initiative : L'APEPHA (Agriculteurs Producteurs d'Électricité Photovoltaïque Associés)**

L'APEPHA a pris l'initiative d'inviter tous les acteurs intéressés par un projet à réfléchir collectivement aux moyens de sécuriser techniquement et économiquement leurs projets.

Les porteurs de projets pourraient à la fois optimiser leurs choix techniques (échanges collectifs appuyés par des experts) et diminuer les coûts, voire mutualiser différents modèles de financement qu'ils soient individuels, collectifs ou participatifs. La plus-value du collectif tant du point de vue technique, économique, juridique ou social doit permettre d'éviter les fréquentes erreurs dues à la complexité de ces projets.

L'initiative est accompagnée par le réseau Nov'agri de la Chambre d'agriculture et financée par le Pays de Pontivy. Le syndicat Morbihan Énergies apportera son expertise.

En savoir plus : [Site APEPHA](#)

La mise en place d'une filière Bois Énergie : favoriser l'emploi et une énergie basée sur les ressources du territoire

➤ **Témoignage : Morlaix communauté**

- C'est d'abord un choix de la collectivité de promouvoir cette énergie, développer son utilisation et de produire à partir d'une ressource locale.
- Cela implique un soutien à l'émergence, voire à son fonctionnement.
- Cela commence par une étude d'opportunité (les gisements de matières premières, les fournisseurs existants, les clients publics, privés...)
- Cela nécessite des équipements structurants (stockage, séchage, mécanisation) (investissements faits par la collectivité dans le cas de Morlaix communauté)
- Puis création d'une SCIC (intérêt social, réponse à un besoin, gestion coopérative...)
- Pour atteindre un équilibre financier, un équilibre d'approvisionnement est à trouver entre bois bocage, forêt, opportunité, ou autres.

Quelques chiffres pour Morlaix Communauté :

- investissement en 2010 pour installer la plateforme logistique : 830 k€ dont 321k€ de subventions FEDER (250k€ additionnels pour des panneaux photovoltaïques sur le hangar)
- Il y a d'abord eu une « association de préfiguration » (en 2010) pour gérer la ressource avant la création de la SCIC (2011 avec 1 gérant, 1 salarié)
- Production 2015 : 2 500 T

- Production pour atteindre un bon équilibre technico-économique : 4 à 5000 T
- Equilibre d'approvisionnement : 60 % bocage, 15 % opportunité, 20 % connexes de scieries, 5 % forestier.
- 10 chaufferies bois alimentées

C'est un projet de territoire qui doit être réellement partagé. Ce projet a des « externalités » difficiles à chiffrer : développement et partenariat de filières, traçabilité/ proximité/ permanence du produit , emplois locaux, entretien des haies, paysages...

En savoir plus : [diaporama sur la politique EnR de Morlaix Communauté](#)

Contact : Guy Pennec - Vice Président Morlaix Communauté ou Yoann Morvan, chargé de mission Développement Durable - yoann.morvan@agglo.morlaix.fr

La mise en place d'une production d'énergie par valorisation de la biomasse : trouver des synergies entre les acteurs d'un territoire pour gérer les déchets tout en produisant de l'énergie

➤ **Témoignage :** Morlaix communauté

Mettre en place une production d'énergie par valorisation de la biomasse, répond au souhait de trouver des solutions locales aux flux (déchets agricoles, industriels, boues de stations, déchets verts, forestiers...) gérés par la collectivité.

Selon Guy Pennec "c'est bien la volonté des élus qui est déterminante pour avancer. Il faut savoir ce que l'on veut pour notre territoire".

Morlaix Communauté a fait réaliser une étude d'opportunité par un bureau d'études : étude du gisement, valorisation actuelle de ces gisement, scenarii de valorisation de cette biomasse par méthanisation, bois-énergie...

- Le schéma doit reposer sur les acteurs existants du territoire sans être fragilisé par un fournisseur de biomasse trop majoritaire.
- Un équilibre est à trouver entre la valorisation et le travail de collecte voire de tri.

En savoir plus : [diaporama sur la politique EnR de Morlaix Communauté](#)

Contact : Guy Pennec, Vice Président Morlaix Communauté ou Yoann Morvan, chargé de mission Développement Durable : yoann.morvan@agglo.morlaix.fr

➤ **Témoignage :** LIGER /Locminé

Liger (Locminé Innovation Gestion des Energies Renouvelables), sera le premier site en Europe à associer deux énergies de biomasse 100 % énergie verte issue des différentes activités du territoire.pour produire de l'électricité, de la chaleur, du bio carburant (Bio GNV), du fertilisant "bio organique".

La chaufferie bois (2012) est alimentée par la filière bois énergie du Pays de Pontivy, dans un rayon de 20km en ressources forestières uniquement.



L'unité de méthanisation sera approvisionnée par des déchets de différentes origines dans un rayon de 9 km (industrielle, agricole et issus des collectivités)

L'équilibre financier du concept repose sur la valorisation :

- du biogaz par cogénération avec revente de l'électricité produite
- de la chaleur produite en priorité pour chauffer le centre aquatique, la salle culturelle, le lycée, le collège et la salle de sport.
- du réseau de chaleur bois en étendant la fourniture d'énergie thermique aux industriels situés à proximité (durant l'été)

Les premières études datent de janvier 2010, la chaufferie bois a été mise en service en 2012, et la mise en service de la méthanisation est prévue pour fin 2016.

LIGER c'est une société d'économie mixte (SEM) portée par la ville de Locminé (42%) la communauté de Communes du pays de Locminé (65%) et des industriels.

C'est un projet structurant pour le territoire partant de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le budget du projet global s'élève à 15M€

En savoir plus : [site de LIGER](http://site.de.LIGER)

Contact : Grégoire Super, maire de Locminé ou Marc Le Mercier - patricia-gourden@liger.fr

Le développement Éolien : ne pas le laisser aux autres

La production éolienne a un potentiel de production important par site et malgré une opposition régulièrement exprimée par des particuliers ou des associations, c'est une énergie renouvelable qui a un rôle significatif à jouer dans la transition énergétique.

Quelques exemples : 4 éoliennes de 2MW (puissance classiquement installée aujourd'hui) produirait plus que la totalité de l'électricité consommée à Plouguerneau. Les 4 éoliennes de Béganne fournissent la totalité de la consommation électrique (particuliers, collectivités, entreprises) du canton d'Allaire)...

Aujourd'hui il est habituel de considérer que ces projets sont du domaine entièrement privé. Pourtant les communes jouent un rôle important dans leur mise en oeuvre, en créant les conditions d'accueil et de soutien du développeur, d'acceptabilité du projet par les habitants... Par ailleurs, les projets éoliens rapportent avec des répartitions différentes aux communes, Communautés de communes et départements de la fiscalité liée à la puissance installée. Ils rapportent également des dividendes à ses investisseurs. Il est intéressant que cette redistribution de dividendes puisse rester sur le territoire.

➤ **Témoignage : la Communauté de Communes du Kreiz Breizh**

Prenant conscience du potentiel éolien sur son territoire comme d'une richesse, et de la nécessité d'en assurer un développement maîtrisé et harmonieux, la CCKB avait dès 2004 pris la compétence énergie et établi des zones de développement éolien (maintenant réglementairement caduques). Aujourd'hui « On a choisi d'être partie prenante dans le développement de projets en cours et futurs ».

Accompagnée par l'association Éoliennes en Pays de Vilaine (qui a porté les projets éoliens 100 % citoyens de Béganne et Sévérac-Guenrouet) elle a fait un travail de positionnement de la collectivité par rapport aux développeurs, elle a défini ses objectifs en précisant qualitativement et quantitativement sa participation financière et humaine dans les projets. Elle a aussi défini les conditions qu'elle pose aux porteurs de projet sur leur projet, pour leur apporter son soutien :

1. projet de qualité tant au niveau technique qu'environnemental,
2. possibilité pour la CCKB de rentrer dans la société de projet en phase de développement,
3. possibilité pour les habitants de participer au financement

Les discussions avec les opérateurs ont eu lieu pour construire un partenariat pour des projets adaptés au territoire et assurant les retombées économiques et sociales localement.

En savoir plus : [le diaporama de la démarche de la CCKB](#)

Contact : Éric Bréhin, Vice-Président CCKB - eric.brehin@laposte.net

➤ **Témoignage : la communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées**

De la même façon la CCPRF avait assez tôt choisi d'étudier et valider des Zones de Développement Éolien sur son territoire. En 2010, le sujet était déjà largement partagé et les communes faisaient remonter toutes les sollicitations des développeurs à la Communauté de Communes. L'objectif est de maîtriser le développement et la cohérence des projets, et de ne travailler qu'avec des développeurs qui sauront proposer un projet qui s'adapte aux besoins du territoire. Par ailleurs, dans le but d'inciter des projets citoyens, la CCPRF a organisé une réunion publique sur le développement éolien sur le territoire, avec le témoignage de porteurs de projets citoyens. Cette démarche a finalement abouti à la création d'un groupe local. Le groupe a fait un pré-diagnostic sur un site proposé par la CCPRF, a fait la maîtrise foncière (c'est à dire qu'il a fait signer des promesses de bail aux propriétaires concernés). Ils ont alors été en mesure de monter un dossier crédible pour répondre à l'appel à projets éoliens lancé par la CCPRF.

Aujourd'hui, après le travail de mobilisation de ce groupe local, il s'est élargi, consolidé, structuré. Une association « Energie des Fées » fait de l'animation sur le territoire sur les questions de maîtrise de l'énergie : sensibilisation sur les consommations, les modèles de production, les écogestes, la rénovation thermique... Une société de projet, Féeole, a été créée ; elle a déjà mobilisé 200 000 € et regroupe plus de 60 actionnaires dont plusieurs clubs d'investisseurs. Elle porte le développement du projet en partenariat avec un développeur privé. Le dépôt du permis de construire devrait intervenir en fin d'été 2016.

En savoir plus : [le diaporama sur la démarche de la CC Pays de la Roche aux fées](#)

Contact : Thierry Restif, Vice-Président et Sébastien Benoist, Responsable environnement et énergie - Sebastien.Benoist@ccprf.fr

ANNEXE : liste des participants aux 3 rencontres

• Rencontre du 18 mai à Locminé (56)

Nom	Prénom	Fonction (élu, agent...)	Commune / Organisme
LE MOIGNO	André	Adjoint	Malguénac
MAHE	Clément	Mission énergie	Pénestin / Cap Atlantique
ALLIX	YVES	Adjoint	Josselin
COUTURIER	Michel	Conseiller communautaire	Pluneret
ROUILLARD*	Soazig	Agent	CC Val d'Ille
COLLOMB	Ludovic	Adjoint	Lauzach
PESSIOT	Carine	Adjointe au maire	Pluméliau
TONNERRE	Laurent	Adjoint	Lorient
CREPEAUX	Pierre	Responsable énergie	Lorient
SUPER	Grégoire	Maire	Locminé
LEMERCIER	marc	Directeur	LIGER

*excusée

• Rencontre du 3 juin à Plouguerneau (29)

Nom	Prénom	Fonction (élu, agent...)	Commune / Organisme
VIGNON	Catherin e	Conseillère municipale	Saint-Pabu
HERROU	Monique	Adjointe au maire	Loperhet
PRIGENT	Christine	Conseillère municipale	Lanmeur
L'HOSTIS	Alain	DDTM Finistère	Brest
BERTHOU	Claude	Agent	DDTM29
BRIGAULT	Martine	Adjointe au maire à l'urbanisme	Daoulas
COROLLEUR	Antoine	Maire	Plourin
BERTIN	Aurélien	Chargé de mission	ENAMO
DESMARRES	Thierry	Adjoint à l'environnement	Plougasnou
MINGANT	Sylvie	Responsable énergie	Brest Métropole
DURAND	Ninon	Conseiller Energie Partagé	Ener'gence
APPRIOU	Pierre	Adjoint	Plouguerneau
COLLIN	Guy	Maire	Brélès
KERDONCUFF	Jean-Luc	Conseiller municipal	Plouguerneau
LINCOLN	Andrew	Adjoint	Plouguerneau
ROBIN	Yves	Adjoint urbanisme/environnement	Porspoder
BREHIN	Eric	Vice-Président	CCKB
COUSQUER	Audrey	Adjointe	Plouguerneau
MORVAN	Yoann	Chargé de mission développement durable	Morlaix communauté

• **Rencontre du 13 juin à Retiers (35)**

Nom	Prénom	Fonction (élu, agent...)	Commune / Organisme
LIEGRE	Bruno	Chef unité "Energies"	DDTM35
NICOLAS	Thierry	Maire-adjoint	Lanvallay
BODINEAU	Nicolas	Adjoint à l'environnement et à l'assainissement	La Grignonais
MAHE	Régine	Conseillère municipale	Lanvallay
MAHE	Bernard	Citoyen membre groupe communal	Lanvallay
RIMASSON*	Alain	Vice-Président Environnement	Vallons de Haute Bretagne Communauté
PRINCEN*	Jean-Marie	Maire	Pancé
DENOUAL	Jean-René	Adjoint	Langan
BENIS	Jean-christophe	Maire	Hédé-Bazouges
GAIL	Alain	Conseiller municipal	La Chapelle Launay (44)
TIGER	Pierre	Conseiller municipal	Saint-Ganton
BRIZARD	André	Conseiller municipal	Eancé
RICARD	Bruno	Maire	Lanvallay
BOHUON	Jean-François	Maire	La Chapelle-Thouarault
LE LOCAT	Cyril	Chef du service développement Local	Agence départementale du pays de Vitré
HORHANT	Alain	Adjoint	Mouais (44)
MENACRI	Yvan	Conseiller municipal	Mouais (44)
BENOIST	Sébastien	Responsable environnement	CC Pays de la Roche aux Fées
RESTIF	Thierry	Vice-Président	CC Pays de la Roche aux Fées
ROGER	Christian	Maire	Guipel
FROGER	Alain	Maire	Parthenay-de-Bretagne
LE GENTIL	Claire	Responsable service Energie	SDE35

*excusés

Rencontres organisées par les réseaux

- **Taranis**

Taranis est le réseau des porteurs de projets citoyens d'énergies renouvelables en Bretagne. Il compte aujourd'hui plus de 40 adhérents. Il est soutenu depuis 2011 par la Région Bretagne et l'Ademe Bretagne, dans le but d'une part d'apporter un soutien aux porteurs de projet et d'autre part de favoriser l'émergence de nouveaux projets.



Contact :

Marianne Billard, chargée de mission / 02 23 63 20 89 / marianne.billard@eolien-citoyen.fr

- **BRUDED**

Bruded est un réseau d'échanges d'expériences comptant 130 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Le réseau prône un développement local durable, basé sur les ressources humaines, économiques et naturelles du territoire.



Contacts :

Mikael Laurent, chargé de développement (35,22) / 06 33 64 23 41 / m.laurent@bruded.org

Bruno Servel, chargé de développement (22,56) / 06 75 96 85 73 / b.servel@bruded.org

Ivana Potelon, chargée de développement (44,56) / 06 33 04 83 06 / i.potelon@bruded.org

Maiwenn Magnier, chargée de développement (29,56) / 06 98 17 51 29 / m.magnier@bruded.org

Laura Boutier, chargée administratif et communication / 02 99 69 95 47 / l.boutier@bruded.org

Rencontres réalisées avec le soutien de :

